



# La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Mai 2013 n° 59



## *Votez pour Sainte-Suzanne !*

Suite au dossier que Jean-Pierre Morteveille avait adressé à *France 2* le 24 juin 2012 (deux jours avant la « première » de l'émission de l'an passé !), Sainte-Suzanne a été sélectionné pour représenter les Pays de la Loire dans le cadre de l'émission "**Le village préféré des Français, 2013**". La directrice artistique de la société *Morgane Productions*, Sylvie Largouet, était venue cet hiver incognito avant de valider notre candidature et nous choisir pour représenter notre Région.

Les habitants **sont invités à voter et à faire voter pour départager les 22 villages** représentant les 22 régions de France métropolitaine, et pour désigner "LE" village 2013, à l'adresse suivante : <http://www.france2.fr/emissions/le-village-prefere-des-francais/village/sainte-suzanne/26-531>.

Ou bien rendez-vous sur les pages d'accueil de :

[www.ste-suzanne.com](http://www.ste-suzanne.com),

[www.ste-suzanne.fr](http://www.ste-suzanne.fr),

[www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr),

[www.mayenne-tourisme.com](http://www.mayenne-tourisme.com)

[www.coevrons-tourisme.com/](http://www.coevrons-tourisme.com/)

où l'on peut cliquer directement sur le lien qui permet de voter pour Sainte-Suzanne.

### **Attention ! Clôture des votes le mardi 14 mai à 10h.**

Suite au vote, un classement sera établi et dévoilé par Stéphane Bern, lors d'une émission spéciale diffusée **en juin** sur **France 2**, à 20h45. La date précise (pour des raisons de concurrence entre chaînes) ne sera connue que 3 semaines avant. Les 22 films de 4 minutes seront présentés lors de l'émission. Stéphane Bern enregistrera une séquence finale dans le village gagnant avec les habitants du village.

Nous vous invitons donc à soutenir votre village sur le site de France 2 à l'adresse ci-dessus. Soutenez la Mayenne, et invitez les Mayennais, vos amis, vos familles, vos connaissances partout en France et dans le monde, à en faire autant !

**Merci de votre et de leur soutien, pour que Sainte-Suzanne et la Mayenne soient bien classés !**



## Les coulisses du tournage du "Village préféré des Français"

### *Comment le tournage a-t-il été préparé ?*

Le journaliste Pierre Lalanne, de France 2, a préparé son travail en collectant des renseignements sur internet. Il a notamment contacté Juliette Durand, propriétaire du *Gîte des Fiancés*, qui lui a désigné les personnes-ressources à rencontrer. A partir de cette conversation le journaliste a bâti un scénario de tournage. Il faut en effet que chaque film sur les 22 villages soit spécifique et ne montre pas partout les mêmes choses (une chapelle, un port, un monument, une plage, un moulin, des fleurs, des objets inertes...). Il ne s'agit pas de montrer un village-musée statique : pour un film de 4' à la télévision, il faut des personnages vivants qui ont une histoire à raconter ou quelque chose d'intéressant à dire ou à décrire pour les téléspectateurs.

Le réalisateur a ensuite contacté le maire qui a conseillé d'ajouter des éléments essentiels à ses yeux et que l'on ne retrouve pas partout : la vie interne du village et la convivialité des associations, le CIAP, le travail des bénévoles, le jardin médiéval, le marché, les visites guidées qui attirent beaucoup d'écoliers à Sainte-Suzanne, la Banda'Suzanne, certains artisans dont le travail est télévisuel (enluminure, savonnerie...) etc...

Faute d'écoliers extérieurs ce jour-là, ce sont ceux de Sainte-Suzanne qui ont été filmés, grâce à la mobilisation rapide des deux directrices, des enseignantes et des parents d'élèves de l'école Perrine-Dugué et de l'école Sainte-Marie. Malheureusement, le temps imparti et les impératifs techniques du tournage n'ont pas permis de faire participer tous les enfants des écoles primaires : 28 ont participé au tournage et 37 n'ont malheureusement pas pu être costumés.

C'est le réalisateur qui, seul, choisit le scénario et les scènes qu'il souhaite filmer. Ainsi quand l'équipe arrive, les choses sont déjà figées à 80%. Le thème général choisi par le journaliste a ainsi été « *un village où il fait bon vivre* », une visite d'un village (Juliette Durand joue le rôle de « fil rouge ») où les habitants bénévoles jouent un rôle important. On a ajouté in fine les prestations des archers et des cavaliers bénévoles.

Dans un film de 4 minutes il est impossible de tout montrer ; par exemple, certains thèmes comme la cigarette ou l'alcool sont carrément interdits à la télévision (la brasserie *La suzannaise* n'a ainsi pu être filmée). Il faut donc faire un film « d'accroche » pour faire venir un maximum de personnes dans la Commune; aux visiteurs ensuite de découvrir en venant chez nous tout ce qui est à voir, même si tout n'a pas été filmé.

### *Le tournage*

Le tournage par France 2 a été réalisé du 12 au 14 avril. L'équipe était composée de Pierre Lalanne, journaliste à France 2, du caméraman Christophe Astruc, d'une preneuse de son venue de Rennes, et d'une autre équipe de Nantes chargée des évolutions du « drone », une caméra montée sur un mini-hélicoptère à 6 hélices, qui permet de prendre des vues aériennes spectaculaires.

Le mauvais temps a contrarié sérieusement le tournage, prévu au départ sur 2 jours : pluie continue, orage, brouillard et vent ont rendu le travail très difficile. Samedi matin 13 avril, l'équipe a reçu le feu vert de France 2 pour rester un jour de plus... La météo annonçait du beau temps pour le dimanche à Sainte-Suzanne, mais de la pluie sur Locronan (Finistère), notre concurrent représentant la Bretagne, où l'équipe s'est rendue juste après Sainte-Suzanne.

La magnifique journée du dimanche 14 avril a permis de rattraper un peu le temps perdu : le tournage a duré de 07h à 19h30 sans interruption. Seules les rafales de vent contrariaient encore les évolutions du drone, et il est possible que cette équipe revienne une journée filmer les plans aériens manquants.

La Commune et Médiéville remercient vivement tous les bénévoles qui ont permis que ce reportage se réalise dans les meilleures conditions possibles.

### *Le tournage du tournage*

Une équipe de télévision de France 3 est venue filmer pour les actualités régionales... le tournage par France 2. Pendant ce temps, des journalistes du *Courrier de la Mayenne*, d'*Ouest-France* et de *France-Bleu Mayenne* interviewaient l'équipe de France 2 ! Vous pouvez voir sur les sites internet de ste-suzanne la vidéo qui a été publiée sur France 3 Pays de la Loire.

Signalons aussi la parution d'une photo pleine page de Sainte-Suzanne dans le n° d'avril 2013 du *Petit futé magazine*.

*Merci à toutes les personnes qui ont bousculé leur emploi du temps pour participer au tournage ou le faciliter, et aux bénévoles qui ont répondu présents une fois de plus !*

Maintenant... VOTEZ et FAITES VOTER pour SAINTE-SUZANNE ! Et rendez-vous en juin pour voir l'émission sur France 2; nous espérons pouvoir vous communiquer la date précise dans le prochain numéro de « la Voix du Conseil ».







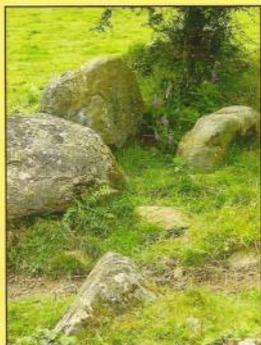
## La Saint-Georges



Robert Christian SCHMITTE

# Fursan

Tome I  
Magie de la Charnie



Atramenta

## Fursan - Tome I - Magie de la Charnie

En Mayenne, le fort romain du Rubricaire servait à surveiller un village de Gaulois *irréductibles* ! Est-ce le sanctuaire secret cité par Jules César ?

Fursan, un jeune Gaulois, est arraché à sa famille, obligé d'apprendre le latin, de vivre avec les esclaves... Il ne sait pas pourquoi les Druides ont ordonné cela. Il ne peut que subir. Il ne sait pas que sa mission est très importante pour sauvegarder son clan, sa religion, les sites sacrés de sa région.

Fursan parcourt la Charnie et les Coëvrans en apprenant à travailler le bois, le fer, l'argile... Il apprend à utiliser le magnétisme et la magie. Il risque sa vie pour sauver la religion druidique.

Un jour, il deviendra un homme important, il influencera les croyances de la Gaule, il découvrira le Graal :

- Tome 1 : Fursan, magie de la Charnie
- Tome 2 : Fursan, secret des druides
- Tome 3 : Fursan à la découverte du Graal
- Tome 4 : Fursan, le Graal en Mayenne



**Atramenta**  
Lire, écrire, partager  
[www.atramenta.net](http://www.atramenta.net)

C'est grâce à Fursan, petit garçon destiné à devenir un grand druide, que la forêt de la Charnie et ses villages nous dévoilent des secrets enfouis sous nos pieds.

## La Grange des Artisans

### Horaires d'ouverture

Mardi, Mercredi et Vendredi

De 14h 30 à 17h 30

Samedi, Dimanche,

De 10h à 12h 30 et de 14h 30 à 17h 30

Ce livre agréable à lire, écrit par un Torcéen, se trouve en vente à la **grange des Artisans** à Sainte Suzanne.

## Chasse aux œufs de Pâques

Dimanche 31 mars, jour de Pâques, les responsables de Médiéville ont dissimulé près de 2 000 œufs sur l'ensemble du Parc de la Butte Verte. Dès 11 heures, les enfants du village ou en vacances à Sainte-Suzanne se sont rassemblés devant le portail du parc.

Dans un premier temps, les plus jeunes, accompagnés de leurs parents, ont été conduits vers l'espace qui leur a été réservé.

Puis, ce sont les plus grands, équipés d'un panier ou d'un sac, qui se sont rués à la recherche des œufs dissimulés dans un buisson ou dans une touffe d'herbe ou nichés au pied d'un arbre.

Quelques minutes plus tard, il ne restait plus aucun des œufs qui ont rempli les paniers des petits et des grands à la satisfaction générale des enfants mais aussi des parents et des organisateurs. **Rendez vous est pris pour 2014, le dimanche de Pâques, à la même heure**



## UDAF 53

**L'U.D.A.F. de la Mayenne** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles mayennaises, quelles que soient leurs croyances ou leurs appartenances politiques. Elle regroupe toutes les associations familiales de la Mayenne

Les habitants de Sainte-Suzanne vont pouvoir s'adresser à l'U.D.A.F. qui pourra les orienter et répondre à toute question relative à la vie quotidienne.

**Plus-value apportée aux habitants de Sainte-Suzanne**

**Accueil des familles/ défense du consommateur : 02 43 49 52 50**

Répond à tout sujet de la vie quotidienne. Permanence mercredi et jeudi de 09h à 12h et sur rendez-vous les autres jours. Accueil téléphonique aux heures de bureau.

**Aide éducative et budgétaire : 02 43 49 73 89**

Service basé sur une démarche volontaire qui propose d'accompagner les familles ayant des difficultés dans la gestion de leur budget.

**Le micro crédit personnel garanti : 02 43 49 52 74 ou 02 43 49 73 89**

**Prêt permettant de financer des projets de vie** ou de faire face à des urgences (emploi, mobilité, logement, équipement de la maison, etc.)

**Aide aux tuteurs familiaux : 02 43 49 73 57**

Animation, en partenariat avec l'ATMP53, de permanences d'aide et de soutien aux tuteurs familiaux.

**Médiation familiale : 02 43 49 52 43**

Temps d'écoute, d'échange et de négociation qui permet au médiateur d'aborder les problèmes liés à un conflit familial et de prendre en compte les besoins de chacun, et notamment ceux des enfants.

**Parentalité : 02 43 49 52 89**

Écoute, information, orientation sur toutes les questions de la vie familiale et de la parentalité. Nombreux ateliers destinés aux parents.

**U.D.A.F. de la Mayenne**

**Tel : 02 43 49 52 52 Site : [www.udaf53.fr](http://www.udaf53.fr)**

## Nuits de la Mayenne : 40 ans, ça se fête !

Le festival des Nuits de la Mayenne va fêter cet été son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Quinze spectacles seront donnés en plein air, du 15 juillet au 10 août.

Le festival s'ouvrira le 15 juillet par un faux mariage entre Philomène et Félix, deux clowns de théâtre. Comme ce spectacle se déroulera à Sainte-Suzanne, c'est Jean-Pierre Morteveille qui officiera pour ce mariage insolite. Ce faux mariage sera suivi du spectacle « *Les jours heureux* » dans la cour du château.

Le festival se terminera le samedi 10 août par une comédie de Feydeau « *Monsieur chasse* » jouée, elle aussi, dans la cour du château.

Le festival innove en créant « *Les soirées cabaret* » durant lesquelles seront proposés des spectacles intimistes dans une salle du château pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes. Le samedi 3 août, une soirée spéciale sera destinée au jeune public.

Yannick Borde, Président du festival tient à préciser : « *Cette année, nous poserons un peu plus nos valises à Sainte-Suzanne, lieu fort du patrimoine mayennais. Sur dix-neuf rendez-vous, sept seront en effet donnés dans la cité médiévale.* »

« *Malgré un budget restreint qui sera un peu plus difficile à boucler (le Conseil Régional a décidé de ne pas reconduire la subvention de 35 000 euros qu'il accordait régulièrement au festival), nous programmerons beaucoup de comédies pour faire la fête et rassembler les générations* » confie Sicky Darbion, la Directrice des programmes du festival.



Dans « *Broadway chanté* », le 18 juillet, Isabelle Georges rendra hommage à la comédie musicale américaine. Photo Lot

## Amicale du Fil d'Argent

### Tournoi de pétanque

Lundi 8 avril, quinze triplettes de Torcé-Viviers-en-Charnie, Vaiges et Sainte-Suzanne se sont affrontées afin de se qualifier pour le tournoi départemental de pétanque organisé par les Aînés Ruraux.

Les quatre premières triplettes sont qualifiées pour ce tournoi qui aura lieu à Bonchamp le 21 juin prochain.

Georges et Nicole Bruneau et Gilbert Bourdin de Torcé-Viviers-en-Charnie,  
Patrick Maze, Raoul Legros et Raymond Bedouet de Torcé-Viviers-en-Charnie,  
Claude Jourdan, Janine Renard et Jean-Pierre Desnoës de Vaiges,  
Joseph et Noëlle Papion et Claude Plard de Sainte-Suzanne.

### Tournoi de belote

Auparavant, un tournoi cantonal de belote était organisé par l'Amicale du Fil d'argent afin de sélectionner les équipes qui défendront les couleurs du canton lors du tournoi départemental qui se déroulera à Louvigné le 7 juin prochain.

Sont qualifiées :

Michel Marteau et Paul Ferrand de Chammes,  
Gaston Leblanc et Monique Gascoin de Sainte-Suzanne.

**Félicitations à toutes ces équipes qui défendront les couleurs du canton lors de ces deux tournois départementaux !**



AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

Z.A. DES COÉVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

 **02.4301.4001**



**INVESTISSEMENTS DEPENSES**

Libellé	BP 2013
<b>Matériel</b>	<b>34720,00</b>
<b>Aménagements ruraux</b>	<b>11000,00</b>
<b>Revêtement CR La Malinière</b>	<b>11000,00</b>
<b>Voirie urbaine</b>	<b>83010,00</b>
<b>Salle socioculturelle Maxime LETARD</b>	<b>48000,00</b>
<b>Travaux à l'église</b>	<b>92800,00</b>
<b>Cimetière</b>	<b>6300,00</b>
<b>Camping</b>	<b>6000,00</b>
<b>Plan Local d'Urbanisme</b>	<b>39400,00</b>
<b>Droit de préemption Urbain</b>	
<b>Droit de préemption Commerces</b>	<b>50000,00</b>
<b>SOUS TOTAL DES OPERATIONS</b>	<b>371230,00</b>
<b>Dépôts de garantie</b>	1000,00
<b>Logiciels</b>	
Droits d'utilisation de logiciels	2900,00
<b>Subventions d'investissement</b>	
Syndicat de Bassin de l'Erve – étude CRE	1000,00
<b>Opérations financières</b>	
Remboursement K des emprunts	75000,00
<b>Écritures d'ordre</b>	
amortissement sub. PASS FONCIER	200,00
RAR 2012	21200,00
<b>Déficit antérieur reporté</b>	<b>38846,95</b>
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>140146,95</b>
	<b>511376,95</b>

**Budget 2013 de la commune****INVESTISSEMENTS RECETTES**

Libellé	BP 2013
<b>Aménagements urbains – PCC</b>	<b>8 700,00</b>
Région – aménagement conteneur tri sélectif Enterrés	8 700,00
<b>AVAP – transformation ZPPAUP</b>	<b>0,00</b>
Région – aide à la réalisation AVAP	
<b>Bâtiments communaux</b>	<b>25 000,00</b>
Département – aménagement locaux répétition	
Département – restauration des églises	25 000,00
	<b>33 700,00</b>
Emprunt hors opération	<b>0,00</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>309 540,00</b>
Produit des cessions	257 540,00
FCTVA	48 000,00
Taxe d'aménagement	3 000,00
Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
Reversement excédent La Taconnière I	
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>108 090,00</b>
Virement de la section de fonctionnement	77 490,00
Amortissements biens	30 600,00
<b>RAR 2012</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Affectation excédent fonctionnement</b>	<b>58 046,95</b>
<b>TOTAL</b>	<b>511 376,95</b>

**FONCTIONNEMENT DEPENSES**

Libellé	BP 2013
Chapitre 011 - charges à caractère général	380 558,00
Chapitre 012 - charges de personnel	243 115,00
Chapitre 014 - atténuation de produits	46 434,00
Chapitre 65 - autres charges de gestion courante	103 645,00
Chapitre 66 - charges financières	84 500,00
Chapitre 67 - charges exceptionnelles	820,00
022 dépenses imprévus	0,00
023 virement à la section investissement	77 490,00
042 opérations d'ordre	30 600,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>967 162,00</b>

**FONCTIONNEMENT RECETTES**

Libellé	BP 2013
Chapitre 013 - atténuation de charges	8 650,00
Chapitre 70 - produits des services et des domaines	67 370,00
Chapitre 73 - impôts et taxes	456 281,00
Chapitre 74 - dotations, subventions et participation	353 736,00
Chapitre 75 - autres produits de gestion courante	83 150,00
Chapitre 77 - produits exceptionnels	300,00
042 opérations d'ordre	200,00
002 excédent fonctionnement reporté	232 611,46
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 202 298,46</b>
<i>Excédent fonctionnement</i>	<i>235 136,46</i>

Et du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h30 et de 13 h30 à 17 h30, au 02.43.01.44.27, à partir du lundi 20 mai

Pour avoir des informations sur les séjours :  
<http://lescampsleblog.wordpress.com/>

## Séjours Été 2013

Thèmes	Agés	descriptifs	Lieux	Dates	Observations
Combi sport	*8-12 ans	VTT, Tir à l'arc, Accrobranche	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 29 juillet au 2 août Du 5 au 9 août	
Free Rider	*8-12 ans	Du VTT dans un site exceptionnel	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 8 au 12 juillet	
Hawai	10-14 ans (10 ans révolu au premier jour du séjour)	Stand-up paddle, Kayak	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 15 au 19 juillet Du 22 au 26 juillet Du 12 au 16 août	Brevet de 25m natation
Mer	*8-12 ans	Activités de bord de mer, Pêche à pied, Cerf volant, Baignade	Camping de St Coulomb entre Cancale et St Malo	Du 8 au 12 juillet Du 15 au 19 juillet Du 22 au 26 juillet Du 29 juillet au 2 août	
Mer	*13-15 ans	Programme à définir avec les jeunes inscrits	Camping de St Coulomb entre Cancale et St Malo	Du 15 au 19 juillet	
Dans le 1000	*8-12 ans	Tir à l'arc, Sarbacane	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 8 au 12 juillet Du 22 au 26 juillet Du 26 au 30 août	
Ti Cayou	*5-7 ans	Activités préhistoriques, Visite des grottes	Gîte des falaises à Saulges	Du 16 au 18 juillet Du 23 au 25 juillet Du 30 juillet au 1 août	Accueil le 1 <sup>er</sup> jour entre 18h00 et 19h00

\*Les enfants peuvent s'inscrire dès lors qu'ils sont dans leur 5<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> ou 13<sup>ème</sup> année, en fonction de l'âge minimum indiqué pour participer au séjour sauf indication contraire.

Différents lieux de départ sont prévus en fonction des séjours (Voir documents donnés au moment de l'inscription)

Thèmes	Agés	descriptifs	Lieux	Dates	Observations
Séjour en Allemagne	*12-16 ans	Séjour en Allemagne. Le groupe inscrit est associé à l'élaboration du programme d'activités	Wildeshausen en Basse Saxe et Berlin	Du 17 au 28 juillet	<u>Préinscriptions possibles</u> Carte d'identité Carte Européenne de sécurité sociale
Echange Européen	13-17 ans (13 ans au premier jour du séjour)	France, Pologne et Ukraine Le groupe est associé à l'élaboration du planning	Camping d'Evron et St Malo	Du 13 au 24 août	<u>Pré Inscriptions Possibles</u>
Tarzan	8-12 ans (8 ans révolu au 1 <sup>er</sup> jour du séjour)	Accrobranche, Grimp d'arbre	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 8 au 12 juillet Du 22 au 26 juillet Du 19 au 23 août	
Hippo camp	*8-12 ans	Activités autour du cheval	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 15 au 19 juillet Du 29 juillet au 2 août Du 5 au 9 août	
Aventure	*8-12 ans	Course d'orientation, VTT, Tir à l'arc	Base de loisirs de la Jaille Yvon (49)	Du 15 au 19 juillet Du 29 juillet au 2 août	
Camp music'folies	*8-12 ans	Activités musicales et rythmiques	Camping d'Evron	Du 8 au 12 juillet	

	Tarif A : QF inf à 500€	Tarif B : 501€ < QF < 750€	Tarif C : 751€ < QF < 1300€	Tarif D : QF sup à 1301€
Séjour 2 nuits (ti cayou)	30.00€	37.00€	44.00€	48.40€
Séjour 5 jours	75.00€	92.50€	110.00€	121.00€
Séjour en Allemagne	150.00€	185.00€	220.00€	242.00€
Echange Européen	105.00€	129.50€	154.00€	169.40€

Par délibération en date du 14 novembre 2008, la commune de Sainte-Suzanne a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols (approuvé le 03 mars 2000) en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

## Pourquoi élaborer un Plan Local d'Urbanisme ?

Le POS actuellement en vigueur ne répond plus aux préoccupations de la loi Engagement National pour l'Environnement (dite loi ENE), du 27 juillet 2010, portant Grenelle de l'Environnement. L'ensemble de la démarche de révision du POS en PLU s'inscrit désormais en cohérence avec ces nouvelles exigences réglementaires.

Le PLU est un document stratégique de planification. Il dessine la géographie de la commune de demain, prévoit et organise l'ensemble du territoire communal. Comme son intitulé le suggère, le PLU a pouvoir d'intervention sur l'occupation et l'utilisation du sol, en relation directe avec les dispositions en vigueur du Code de l'urbanisme.

A travers la révision de son POS en PLU, la municipalité exprimera un Projet d'Aménagement et de Développement Durables, dont l'objectif est de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. Il devra également justifier en quoi la commune consomme moins et mieux l'espace agricole, dans un souci de gestion économe de l'espace.

## Que comprend un Plan Local d'Urbanisme ?

- Un rapport de présentation** qui pose le diagnostic, formule les enjeux et justifie les choix mis en œuvre dans l'ensemble du dossier.
- Un projet d'aménagement et de développement durables** qui énonce les orientations politiques de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme.
- Des orientations d'aménagement et de programmation** qui précisent les aménagements exigés dans les zones présentant des enjeux spécifiques (zones à urbaniser notamment, etc.).
- Des plans de zonage** (règlement graphique) qui déterminent les différents types de zones.
- Un règlement littéral** qui précise ce qui est autorisé ou interdit dans chacune des zones et la manière dont les constructions et aménagements doivent être réalisés.
- Des annexes**, qui comprennent notamment les servitudes d'utilité publique.

## La procédure du PLU ?

- Le PLU est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune qui définit les modalités de la concertation avec les habitants, Le Conseil Municipal, après avoir associé ou consulté les personnes morales prévues par la loi, arrête le projet de plan local d'urbanisme par délibération,
- Ce projet est soumis pour avis aux personnes morales concernées (3 mois),
- Le projet de PLU est ensuite directement soumis à enquête publique. L'enquête publique aura une durée minimale d'un mois et le projet pourra éventuellement être modifié suite aux remarques et propositions qui seront faites,
- Le PLU est ensuite approuvé par délibération du Conseil Municipal et soumis au contrôle de légalité.

## Où en sommes-nous à Sainte-Suzanne ?

Le démarrage des études a démarré en 2012. Le diagnostic territorial, véritable carte d'identité de la commune a été présenté à l'ensemble de la commission urbanisme et aux personnes publiques associées (Etat, chambres consulaires, etc.) en décembre 2012. Une réunion publique de concertation avec la population est prévue au mois de mai 2013, afin que vous puissiez prendre connaissance de l'état initial de votre commune, mais également des enjeux qui en découlent.

L'année 2013 verra la poursuite des études sur le PLU, avec l'engagement de la 2<sup>nd</sup>e phase, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, qui devrait être finalisée avant la période estivale. Une 2<sup>nd</sup>e réunion publique est prévue pour présenter les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme qui engageront la commune de Sainte-Suzanne pour les 10 prochaines années.

## Prévisionnel d'études de ces prochains mois

- Projet d'Aménagement et de Développement Durables**  
Février à juillet 2013
- Traduction du projet dans les documents règlementaires du PLU**  
Juillet à octobre 2013
- Arrêt du projet de PLU par le Conseil Municipal**  
Novembre 2013
- Avis des services de l'Etat**  
Novembre à janvier 2014
- Enquête publique**  
Février à mars 2014
- Approbation du PLU**  
Avril 2014



Auto, habitation, santé  
Épargne long terme  
Assurances professionnelles



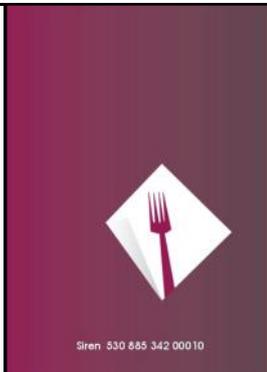
**Carol-Marie GOUTELLE** N°ORIAS 07009383  
Agent général  
7, place de la Basilique - 53600 EVRON  
02 43 01 92 87  
goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

Une fois approuvé, le nouveau PLU sera opposable aux tiers pour tout dépôt d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable).

Chaque habitant devra s'assurer que son projet est conforme au règlement d'urbanisme et au droit à construire de la zone concernée.

Pour tout renseignement complémentaire, il vous sera possible de vous rapprocher de la commission urbanisme de la commune ou de joindre la cellule spécialisée de la Direction Départementale des Territoires (service instructeur).

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de nos travaux et nous restons à votre disposition pour vous recevoir et en discuter avec vous en mairie ...



**“ PÉCHÉ DE GOURMANDISE ”**

LE BISTROT

3bis place Elibert II de Beaumont  
53270 SAINTE-SUZANNE

**Convivialité autour d'un verre**  
Dégustation de produits du terroir

Restauration  
Tartinerie  
Salon de thé/Glacier

**RÉSERVATION : 06 25 45 66 39**

## Un Bouquiniste à Sainte-Suzanne

Depuis quelques jours, un nouveau commerçant a ouvert son échoppe « **L'antre du hibou** », rue Fouquet de la Varenne. Antoine Beauclair achète et vend des livres anciens ou récents, des livres de collections mais aussi des livres de poche, destinés à un public le plus vaste possible voire même aux collectionneurs.

*« J'ai toujours été attiré par le département de la Mayenne pour son calme et son côté un peu hors du temps. De plus, pendant ma jeunesse, je venais en vacances à Évron et donc je connais bien Sainte-Suzanne »* explique Antoine Beauclair.

Sur le nom de son commerce, il avoue que *« l'association de ces deux mots peut paraître étrange ; pourtant un antre est un lieu un peu sombre et mystérieux qui correspond quelque peu à cette petite échoppe et le hibou n'est-il pas aussi le symbole de sagesse et de connaissance ? Voilà pourquoi ce choix m'a paru judicieux. »*

**Le magasin est ouvert tous les week-ends de 14h à 18h jusqu'à fin mai.  
De juin à septembre, il sera ouvert, tous les jours, de 10h à 18h.**



## FTS - Sections « gym »

À l'occasion des fêtes de Pâques, les responsables des sections « gym » des Francs-Tireurs Suzannais ont organisé une loterie dont voici les résultats :

Un baptême de l'air en planeur : Davoust Marcel (Chammes),

Une corbeille de chocolats : Rousseau Angélique,

Un panier de chocolats : Choynet Huguette, Davoust Mickaël, Poussier Corentin, Delétang Nelly.

Bravo aux gagnants et merci de la participation de tous.

**Yvette - Nelly - Monique**

## Insee - Enquêtes Statistiques

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 02 avril au 29 juin une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours de ces deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Une autre enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages sera réalisée entre le 6 mai et le 31 juillet 2013.

Elle porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités pour ces deux enquêtes.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



## « Le Secret des Bâisseurs » au Musée de l'Auditoire

« Le secret des bâtisseurs » est le thème de la nouvelle exposition temporaire ouverte au public au musée de l'auditoire.

Une vidéo, divers outils et des maquettes permettent de découvrir les secrets des bâtisseurs du Moyen Âge.

La corde à 13 nœuds permettait de transmettre ses ordres de construction aux ouvriers possédant peu de connaissance en lecture et calcul.

Le rapport longueur-largeur qui fournit le nombre d'or était déjà utilisé par les architectes de l'antiquité (Phidias, Vème siècle avant JC, pour la construction du Parthénon) ; on le retrouve à la Cité Radieuse, construite par Le Corbusier à Marseille en 1950.

Le musée de l'auditoire propose également des ateliers pédagogiques sur différents thèmes comme la cité médiévale, l'héraldique, les monnaies médiévales, ou encore la fabrication du papier.

**Le musée de l'auditoire est ouvert au 7, Grande Rue, les samedis et les dimanches de mai, juin et septembre, et tous les jours en juillet et août, de 14h30 à 18h30.**

**Pour les groupes, toute l'année sur réservation au 02 43 01 42 65  
Site internet : [museeauditoire.jimdo.com](http://museeauditoire.jimdo.com)**



## Année Scolaire 2013-2014

En accord avec le conseil d'école de l'école publique Perrine Dugué, les parents et les enseignants, la commune va appliquer les nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2013.

Quatre problématiques vont être prises en considération :

L'écart d'âge des enfants,

Le nombre d'enfants à prendre en charge à l'école publique (et éventuellement à l'école privée),

La mise à disposition de nouveaux locaux et d'intervenants dans la tranche horaire 15h30/16h30, quatre jours par semaine.

**La journée scolaire s'étendra de 8h45 à 15h30 avec une coupure méridienne de 1h30.**

**Où auront lieu les activités ?**

Cet aménagement libère une heure l'après midi pour des activités pédagogiques ce qui va permettre de sortir de l'école, d'utiliser la salle des fêtes Fernand-Bourdin, la salle du conseil et la bibliothèque Christiane-Ligot, la salle de formation informatique Eugène-Ledrain. L'heure par semaine due par les enseignants est à intégrer dans ce dispositif.

**Quelles activités seront proposées ?**

Il pourrait être proposé aux enfants 4 types d'activités : sportives, ludiques, d'éveil et de culture générale. Pourront être sollicités, les associations, la communauté de communes des Coëvrons et les bénévoles. Pourraient également être programmés un atelier informatique, un travail de mémoire intergénérationnel avec les anciens de la maison de retraite, etc...

**Qui seront les intervenants ?**

La Directrice et le personnel d'encadrement approuvent globalement ce projet qui a besoin d'être affiné. Sa mise en place sera progressive et il sera fait appel à des intervenants compétents en fonction du nombre d'enfants à encadrer.

**Comment financer ces activités ?**

Cette modification des rythmes scolaires entraînera la mise en place d'une ligne budgétaire supplémentaire, tant au niveau des communes que de la communauté de communes. Pour l'année scolaire 2013-2014, une aide de l'État est prévue à hauteur de 50€ par enfant. Une aide complémentaire de 45€ destinée à certaines communes rurales répondant à des critères spécifiques complètera le dispositif. Mais, pour la rentrée suivante, ces aides seront ramenées à 45€ par enfant et seront supprimées par la suite.

## Les enfants des deux écoles lors du tournage de France 2



## Sainte-Suzanne préserve son environnement naturel et patrimonial

Afin de préserver son environnement naturel mais également patrimonial, la commune de Sainte-Suzanne, labellisée Petite Cité de Caractère, a fait le choix d'installer des conteneurs de tri enterrés, destinés aux habitants mais aussi aux milliers de visiteurs qu'elle accueille chaque année.

Sur les 39 communes du Pays des Coëvrons, 25 sont équipées de conteneurs permettant le dépôt des déchets ménagers résiduels (non concernés par le tri sélectif initial). Parmi elles : la commune de Sainte-Suzanne.

Sur la place Ambroise de Loré se trouvent actuellement trois casiers de tri en bois, destinés aux bouteilles en plastique, aux verres et aux papiers. D'ici quelques semaines, ils seront remplacés par trois conteneurs enterrés. Montant de l'opération : 30 000 €, dont 7 700 € financés par la Région des Pays de la Loire. La Communauté de Communes des Coëvrons a également participé à hauteur de 3 900 €, le reste étant directement pris en charge par la commune.

"Avant 2009, nous disposions déjà de neuf conteneurs semi-enterrés sur trois sites distincts", rapporte le maire Jean-Pierre Morteveille. En 2009 et 2010, deux conteneurs supplémentaires ont été installés place Ambroise de Loré. Mais la commune avait cette fois-ci privilégié les conteneurs enterrés, plus coûteux. Il s'agissait alors de préserver l'esthétique de cette Petite Cité de Caractère, qui est aussi l'une des trois communes de la région entrant dans la catégorie des « plus beaux Villages de France ».

### Jusqu'à 150 000 visiteurs par an

Les trois prochains aménagements vont donc porter le nombre de conteneurs présents dans la commune à 14, soit une capacité surdimensionnée par rapport à la population de la commune. "Nous estimons que 150 000 personnes environ passent par la commune chaque année, principalement entre juin et septembre," explique Jean-Pierre Morteveille. "C'est pour cela que nous avons sélectionné la place Ambroise de Loré : beaucoup de visiteurs s'y arrêtent en car ou en voiture avant de poursuivre à pied dans la cité médiévale."

La commune était donc fin prête à accueillir les équipes de l'émission télévisée « Le village préféré des Français », qui sont venues effectuer un reportage du 12 au 14 avril dernier.

Les casiers de tri en bois seront bientôt remplacés par des conteneurs enterrés.



## Le Chœur de la Cité

Après la chorale du fil d'argent qui existe depuis de nombreuses années, une seconde chorale vient de voir le jour à Sainte-Suzanne. Depuis plusieurs mois déjà, les choristes se réunissaient dans la salle Roger-Lépine au premier étage de la mairie et répétaient chaque semaine dans la bonne humeur.

Depuis début avril, cette chorale a pris une forme officielle sous le nom de « Chœur de la Cité ».

« Cette association a pour but le plaisir de chanter. La chorale dont le répertoire est à tendance laïque, de résistance, d'amour et de bonne chair, ne s'interdit rien. Si les chants visent la qualité, la convivialité vise l'excellence » confie Hervé Rochard.

Suite à la séance de chorale, l'ensemble des personnes présentes a pris connaissance des statuts lus par Hervé Rochard afin d'avancer dans la constitution du bureau de la chorale.

Suite au vote à main levée, ont été élus :

Président : Hervé Rochard,

Vice-président : Claude Jeanne,

Trésorière : Yvette Davoust,

Trésorière adjointe : Gisèle Brunet,

Secrétaire : Jeannine Charlot,

Secrétaire adjointe : Lucienne Latron.

La chorale « le chœur de la cité » dont le siège social sera à la mairie de Sainte-Suzanne sera prochainement déclarée officiellement à la Préfecture.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis soirs sous la direction de Florence.

Vous pourrez découvrir « le Chœur de la Cité » le vendredi 28 juin prochain à Bais à l'occasion des « Baldifolies ».



## Le centre de secours en travaux



## Portes ouvertes à l'école Sainte-Marie et marché des brocanteurs



## L'ouverture aux Chauvinières



## Les Animations récurrentes de 2013

### **Château de Sainte-Suzanne / CIAP** (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine)

1, rue Fouquet de la Varenne – Tél 02 43 58 13 00

#### Visites

##### **CIAP (Logis) Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin : 9h45-12h30/13h30-17h15

(Sauf les week-ends et jours fériés de mai, juin et septembre : 10h-13h/14h-19h)

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : Tous les jours : 10h-19h

Fermeture annuelle : du 15 décembre 2013 au 31 janvier 2014 inclus

#### Expositions (Voir horaires du CIAP)

##### Au CIAP :

*10 ans d'archéologie au château* : du 6 juillet 2012 au 31 mars 2013

« *Promenons-nous dans les bois* » (sur le thème de la nature) : du 8 juillet au 31 août 2013

##### À la Bergerie :

« *Bertrand et Marie, 10 ans après* » : du 8 juillet au 31 août 2013

### **Musée de l'auditoire** 7, Grande-Rue – Tél : 02 43 01 42 65

#### Visites

##### Visites libres du musée de l'auditoire :

Ouvert de 14h30 à 18h30 les week-ends d'avril, mai, juin et septembre, et tous les jours de juillet et août.

##### Visites guidées du musée de l'auditoire :

Ouvert toute l'année pour les groupes sur réservation au 02 43 01 42 65

Ouvert de 14h30 à 18h30 les week-ends d'avril, mai, juin et septembre et tous les jours de juillet et août

#### Visites commentées

##### Visites guidées de la cité fortifiée

##### Visite nocturne de la cité

Ouvert toute l'année pour les groupes sur réservation au 02 43 01 42 65

#### Promenade des moulins : le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, de mars à septembre

Rendez-vous à 14h45 devant le musée de l'auditoire

#### Expositions 2013

« *Sainte-Suzanne, 1000 ans d'histoire* » : exposition permanente (jours et heures d'ouverture du musée)

« *Les secrets des bâtisseurs* » : exposition temporaire, du 14 avril au 30 septembre (horaires ci-dessus)

#### Ateliers pédagogiques

##### Groupes scolaires et Centres de loisirs sur réservation au 02 43 01 42 65

##### Au musée

*La cité médiévale*

*L'Héraldique*

*Le siège d'une forteresse*

*Les bâtisseurs : la corde à 13 nœuds*

*La fabrication du papier*

*La société médiévale par le costume*

*Monnaies médiévales*

*Du blé au pain*

##### Au Grand Moulin

*Du blé au pain – la fabrication du papier*

### **Musée du jouet et de la plaque émaillée**, Place Ambroise de Loré – Tél : 06 77 77 21 17

Du 31 mars au 14 juin : ouvert le samedi et le dimanche de 14h30 à 18h30

Du 15 juin au 30 septembre : ouvert du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30

Du 16 septembre au 31 octobre : ouvert le samedi et le dimanche de 14h30 à 18h30

### **Le doMaine du Chevalier**, La Ferté Clairbois, 53270 Chammes tél : 02 43 01 42 15

#### Spectacles

##### Le doMaine du Chevalier

15h : spectacle tous les dimanches du 7 avril au 30 septembre, tous les jours

sauf le samedi en juillet et août

#### Visites animées 60' ou spectacles 90'

15h : De la Toussaint à Pâques (sur réservation préalable au 02 43 01 42 15)

#### Repas médiévaux

Le samedi 19h30 et le dimanche 12h30 :

toute l'année sur réservation au 02 43 01 42 15

### L'ENTREPÔT 53

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725

3, place des charrières

53270 SAINTE-SUZANNE

OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES

Vente sur palettes  
arrivage permanent de lots  
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20



## Les Animations de Mai

### **Mardi 7 mai**

13h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Saint-Léger – circuit du Montil « FT Suzannais »

### **Mercredi 8 mai : Fête de la Victoire**

11h : Place Ambroise de Loré – cérémonie municipale du 8 mai – pose d'une plaque de Déporté

16h : CIAP – Visite commentée de la forteresse – « CIAP »

### **Jeudi 9 mai : ascension**

13h30 : salle Maxime Létard – loto alimentaire – « Médiéville 53 »

16h : CIAP – Visite commentée de la forteresse

### **Dimanche 12 mai**

10h : Place Ambroise de Loré – Passage du groupe de motards « Les motards ont du cœur »

10h30 : église de Chammes – cérémonie cantonale du 8 mai « ACVG – Harmonie »

16h : CIAP – Atelier-visite sur le thème « les matériaux » - « CIAP »

### **Samedi 18 mai**

Toute la journée : CIAP – « Le trésor des bâtisseurs » - chasse au trésor familiale – « CIAP »

De 21h à 00h : Musée de l'auditoire – La nuit des musées « CIAP »

### **Dimanche 19 mai : Pentecôte**

15h, 15h30, 16h, 16h30 : CIAP – Les instantanés du CIAP - « Le Décor : les peintures murales, les retables, les façades, les chapiteaux » « CIAP »

Toute la journée : CIAP – « Le trésor des bâtisseurs » - chasse au trésor familiale – « CIAP »

14h45 : promenade commentée – départ devant le musée de l'auditoire – « **promenade des moulins** » « Association les Amis de Sainte-Suzanne »

15h : la Ferté Clairbois – spectacle « **Princesses et chevaliers** » - « Spectacle & Chevalerie »

### **Lundi 20 mai : lundi de Pentecôte**

Toute la journée : CIAP – « Le trésor des bâtisseurs » - chasse au trésor familiale – « CIAP »

14h : CIAP – Montage de maquettes de construction – animation familiale – « CIAP »

### **Mercredi 22 mai**

9h30 : parking de la Croix Couverte – randonnée pédestre à Hambers - le Montaigu – pique nique – « FTS »

### **Samedi 25 mai**

De 14 à 18h : CIAP – Stage d'initiation à la taille de pierre – « CIAP »

Toute la journée : CIAP – Journée mondiale du jeu – animations « CIAP »

### **Dimanche 26 mai (fête des mères)**

10h : Espace Maxime Létard – Rallye pédestre – pique nique – Médiéville – FTS »

15h : la Ferté Clairbois – spectacle « **Princesses et chevaliers** » - « Spectacle & Chevalerie »

De 14 à 18h : CIAP – Stage d'initiation à la taille de pierre – « CIAP »

### **Vendredi 31 mai**

Toute la journée – Espace Maxime Létard et Salle Fernand Bourdin – Les Olympiades, Journée de la forme – *Aînés Ruraux, Amicale du Fil d'argent, FTS* »

### **Dimanche 2 juin**

De 8h à 18h : rues de la Cité : marché des brocanteurs – brocante – « commerçants »

8h : étang des Chauvinières – Fête de la pêche – « La truite suzannaise »

De 10h à 13 h et de 14h à 19h : CIAP – entrée au CIAP gratuite (premier dimanche du mois) – « CIAP »

14h45 : promenade commentée – départ devant le musée de l'auditoire – « **promenade des moulins** » « Association les Amis de Sainte-Suzanne »

16h : CIAP – Musique au château : concert de la classe violoncelle du Conservatoire des Coëvrons – CIAP, Conservatoire »

## Le Numérique au service de la « rando »

L'office de tourisme des Coëvrons innove en direction des randonneurs. Place de la basilique à Évron et au bureau de Sainte-Suzanne, on pourra consulter gratuitement, sur une tablette numérique tactile, l'offre des randonnées répertoriées.



« L'objectif est de rendre plus interactive, plus visible la quarantaine de randonnées balisées sur le secteur des Coëvrons » explique Angélique Grolleau, Directrice de l'office de tourisme. On consulte sur une tablette numérique les propositions de randonnées. On choisit, et l'hôtesse de l'office donne la fiche de randonnée correspondante.

Vous pouvez, également consulter l'offre de toutes les randonnées sur le territoire des Coëvrons sur le site internet [www.coevrons-tourisme.com](http://www.coevrons-tourisme.com) (fenêtre rando&nature) Toutes les offres de randonnées, pédestre, équestre, VTT sont téléchargeables au format PDF.